74me ANNEE — N° 1449. PARAIT LE SAMEDI SAMEDI 2 FEVRIER 1974.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Administration - Rédaction
99-(25), rue Droite — Tél. 1.48
04200 SISTERON
(Alpes de Haute-Provence)
Directeur : Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces
Annonces légales : 2,00 F. la ligne
Autres annonces : on traite à forfait

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le N° 53.442

Les abonnements sont payables d'avance
Tout changement d'adresse : Joindre 1 Franc

Le Numéro : 0 F. 30
Abonnement 1 an : 15 F. 00
C.C.P. Pascal-Lieutier 156-36 Marseille

POUR TOUS VOS TRAVAUX D'ELECTRICITE GENERALE
Installation Rénovation
Dépannage
Chauffages Electriques
Isolation Thermique
Claude DESSAUD
Immeuble B 3
Place de la République
04200 SISTERON
Devis gratuit

HISTOIRE LOCALE

Une querelle un soir d'Avril 1762 sur la petite place, à Sisteron

par G. DAVET

(Suite)

Après ce récit, le dossier, qui n'est plus constitué que de pièces de procédure nous révèle que, sur le conseil de ses parents, François Laplane prend le sage parti de quitter pour un temps Sisteron et de se mettre à quelque distance de son dangereux adversaire, soit à Ribiers en Dauphiné, à deux lieues au Nord de la ville, où les siens ont une maison, soit un peu moins loin, à la campagne que possède sa mère au Plan Saint-Etienne, entre Ribiers et Sisteron, domaine que celle-ci avait hérité de son premier mari Claude Latil, lui-même héritier d'un de ses oncles du même nom qui, en 1696, l'avait eu par échange d'Alexandre du Virail, grand-père de l'avocat Jean-Antoine, d'où le nom de Virail qu'a conservé le domaine.

Cette dérobade ne satisfait pas Charles Castagni, fougueux garçon de moins de 25 ans (il est encore sous la tutelle paternelle) qui se destine au métier des armes, et sans doute, un peu enflé de vanité par la situation prépondérante de son père à Sisteron, et d'assurance par le fait que Laplane, greffier, en est l'un des subordonnés directs.

Quelques dix mois plus tard, dans son exil volontaire, François Laplane apprend de la rumeur publique, dit-il, que son adversaire — ou son père ? — aurait présenté une requête contre lui.

Se sentant menacé par cette initiative qui pourrait présenter son éloignement comme un aveu implicite de culpabilité, sans attendre plus de précisions sur l'auteur de la requête, il rédige le mémorendum récit de la querelle donné plus haut et il le confie à un praticien d'expérience de la ville, l'avocat Jean-Antoine du Virail, fils et petits-fils d'avocat, alors âgé d'une soixantaine d'années.

Notre avocat, s'inspirant largement du mémorendum reçu, rédige aussitôt un rapide projet de requête reconventionnelle qu'il envoie à son client ; « ... tel qu'il est, dit le praticien, il n'y aura à ajouter au commencement et à la fin que les termes usités en pareille occasion... On saura facilement sur les lieux si c'est le père comme légitime administrateur de son fils qui a présenté la requête ou si c'est le fils lui-même qui paraît et en quelle qualité ; il n'y aura donc que peu de mots à ajouter ou à retrancher et... s'il y a des expressions qu'on trouve trop hardies, on en rendra raison de vive voix... ».

Ce projet reprend, dans ses grandes lignes, en le complétant, le récit précédent de la querelle, il vaut néanmoins d'être donné en entier à son tour comme autre témoignage de l'époque ; présenté à peu près comme un plaidoyer, s'y trouvent associés le style et l'argutie d'un Chicaneau des Plaideurs, une susceptibilité très Grand Siècle digne d'un d'Artagnan, et la sentimentalité ampoulée, la sensiblerie même à la Jean-Jacques Rousseau, si caractéristique des années qui précédèrent immédiatement la Révolution. Voici donc ce projet de requête :

« Disant qu'il [auroit appris par la rumeur publique (biffé)] seroit venu à sa connoissance que le Sr (sieur) Charles Castagni, fils de Mr Me Claude Castagni Lt Gnr au siège, auroit présenté une requette de plainte contre le suppliant dont on veut luy laisser deviner le sujet. Puisque ledit Sr Castagni a affecté jusques à aujourd'huy d'en vouloir faire aucun usage, le suppliant est surpris, — et la justice le sera comme luy, — de voir, prescindant du droit respectif des parties, que le Sr Castagni ait laissé couler un temps aussy considérable pour révéler des faits que le suppliant, par deffférence pour le père dudit Sr Castagni et pour toute sa famille, avoit enseveli dans un oubli éternel et qu'on force aujourd'huy pour sa deffense de faire paroitre dans tout son jour ».

« Voicy le fait dans toute sa naïveté, et si l'exposé qui va suivre porte avec luy des écarts marqués dans les sentiments et dans l'honet-home, (sic), l'intention du suppliant qui est personne publique, n'a d'autre motif que de chercher à sauver son honneur contre toutes les imputations à sa charge qui pourroient se trouver supposées dans la susd requette de plainte, sans vouloir autrement, ni loin ni près, détruire celuy dudit Sr Castagni, sa partie adverse. Il est donc temps de commencer :

« Le suppliant observe d'abord que ledit Sr Castagni a, dans tous les temps, cherché les occasions, sans jamais luy en avoir donné le sujet, de luy nuire, non seulement à son honneur mais encore à sa vie, expression peu ménagée il est vray, mais que la force de la vérité arrache de la bouche du suppliant ; la suite du narré en tournira la preuve complète ».

« Dans le courant du mois d'Avril de l'année dernière 1762, entre le 11 et le 16 dudit mois étant la première semaine de Pâques, il fut trouvé dans un tiroir d'une table à quadrille, chés Mr de Gombert écuyer, un petit papier contenant des épigrammes contre des personnes du sexe qu'on auroit dû respecter, qui s'y trouvoient nommées par leur nom et surnom, de même que contre deux jeunes gents ; l'auteur anonyme de cette pièce en vers, avoit placé le suppliant dans cette dernière classe ; il s'y trouvoit ainsi nommé par son nom, mais plus épargné dans la satire que tous les autres. Ces vers tombèrent entre les mains des Srs Arnaudon et Latil, prêtres bénéficiers en l'église-cathédrale, qui après les avoir lus, les communiquèrent à d'autres personnes qui étoient dans l'assemblée, chés ledit Sr de Gombert ».

« Les uns et les autres, par respect pour les dames qui étoient à jouer dans la même salle, affectèrent de s'éloigner d'auprès d'elles et d'en faire la lecture, comme en silence, dans l'embrasure d'une fenêtre. Ces vers furent trouvés très déplacés et unanimement condamnés dans leur stile, le choix des pensées, dans les suites et conséquences qu'ils pouvoient avoir. De ce jugement, on passa ensuite à l'examen du caractère et les sufffages furent encore unanimes qu'il ressembloit beaucoup à l'écriture dudit Sr Castagni, quelle précaution que ce dernier put prendre de la défigurer et qu'ils reconnaissoient bien là son génie. Au sortir de l'assemblée, les vers furent divulgués et firent dès lors dans la ville entière, l'entretien de toutes les compagnies ».

« Icy, le suppliant laisse à juger les fruits de discorde et de dissention que ces vers doivent et ont effectivement produit dans les familles et la parenté des personnes qui s'y trouvoient désignées ».

(A suivre).
G. DAVET.

GARAGE DU DAUPHINÉ
Tél. 26
04200 SISTERON
CHRYSLER SIMCA
CARROSSERIE
PEINTURE AUTO
MARCHE OCCASION

Ent. Joseph CANO
Fondée en 1946
SANITAIRE • CHAUFFAGE CENTRAL • VENTILATION
APPAREILS MENAGERS « Arthur Martin »
ADOUCISSEURS D'EAU • TRAITEMENT DES EAUX
200 m2 Salle d'exposition • Entrée libre
Rue des Combes - Tél. 7 — 04200 SISTERON
Bureau à MANOSQUE - 3, avenue de Pierrevert Tél. 72.14.51
Service après-vente • Contrat d'entretien mazout
Ramonages

Cassez pas les pieds...
... Cassez pas les Pieds et Paquets,
Dégustez-les !
RICHAUD et BADET
CONSERVES ARTISANALES DE QUALITE
04200 SISTERON • Tél. 3.63
Point de vente à Paris :
LUCE PASSY - Epicerie
22, rue Duban - PARIS (16me)

ambiance
Harmonisez votre intérieur...
Exposition : Salles de bains - Meubles et accessoires
Cuisines - Kitchenettes - Revêtements sols et murs
Route Nationale 85
SISTERON - LE POET
Nouvelle salle d'exposition...
Ouvert le dimanche après-midi...

Offrez un cristal signé DAUM
G. ARNAUD
«Le Coffret»
Rue Droite
04 - Sisteron - tél. 376

PLAISIR D'OFFRIR
Cadeaux • Souvenirs
Porcelaines • Cristaux • Etains
Faïences • Poteries
Liste de Mariage
Georges LATIL
26 rue Droite
SISTERON
Tél. 1.29

La Maison du Cadeau
Madame BOUTIN
102, rue de Provence — SISTERON Tél. 95
Cadeaux - Porcelaines - Cristaux - Etains - Faïences
Santons - Art Provençal
Grand choix de Bijoux Fantaisie
Liste de Mariage

Meublez-vous moins cher ...
AVEC LES PLUS BEAUX MEUBLES
MEUBLES BOUISSON
Artisan - Décorateur
SISTERON - Tél. 24
28, rue Saunerie
SAINT-AUBAN - Tél. 315
Place Péchiney
Salles à Manger • Chambres à Coucher
Salons • Literies
Tous les Styles et Contemporains
Lits • Sièges • Petits Meubles en Copie d'Anciens et en Noyer Massif
Cuisines sur mesures Rustiques et Modernes
CHOIX TRES IMPORTANT • CREDIT
Magasin ouvert tous les jours de 8 à 20 heures
Le dimanche, sur rendez-vous

Le Cabinet de
Mme ROSSIGNOL
Pédicurie
Semelles Orthopédiques
est ouvert
— de 9 h. 30 à 12 heures
— de 14 h. 30 à 18 heures
tous les jours
Sauf : Lundi matin
Vendredi après-midi

Cette semaine...
dans PARIS-MATCH
— L'épopée des Cap-Horniers, par R. Cartier.
— L'incroyable histoire du bébé vendu.
— Le marché de l'or en folie.
— Sylvie Vartan : pourquoi j'ai voulu un second enfant.

AGENCE
FIAT-LANCIA
GARAGE MODERNE
Route de Marseille
Tél. 3.17
J. GALLEGO
Réparation - Dépannage - Tôlerie - Peinture en cabine
Achat • Vente • Neuf et Occasion

Du 26 Janvier au 9 Février
chez MARTINET
CONFECTION - Rue Saunerie
REMISE de 10 à 15 0/0
Sur tous les articles (sauf le Blanc)

FUEL Domestique
SHELL
Ets GUILLAUME Frères
5, rue Mercerie — SISTERON
Tél. 43
• Ramonage
• Entretien et dépannage immédiat des brûleurs

Meubles Anciens
Bibelots d'Art
Décoration
★
ANTIQUITES
« LA GRANGE »
★
C. GUIEN
04200 Châteauneuf-Val-St-Donat
Téléphone 16
Ouvert tous les jours et le dimanche

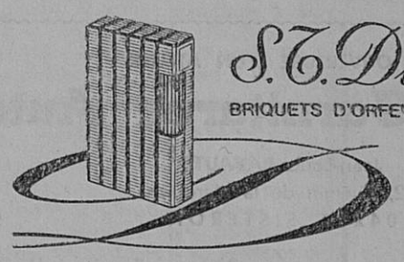
S.T. Dupont
BRIQUETS D'ORFEVRERIE - PARIS
BIJOUTERIE
DE MARTA
53, rue Droite - SISTERON
Tél. 42
Rue A. Badin - ST-AUBAN
Tél. 1.92

© VILLE DE SISTERON

BARTEX

vêtements Adolphe Lafont

1re MARQUE FRANCAISE DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL

BARTEX

82, rue Droite

04200 SISTERON

Notre devise :

« Toujours moins cher »

ENTREE LIBRE

DE DIETRICH

cuisine chauffage

revendeur agréé :

M. ROVELLO

04200 SISTERON — Tél. 56

CAMAU

DIGNE SISTERON

DIPLOMÉ ENOM

Gérante Diplômée

12, avenue des Arcades, 12

04200 SISTERON

Florélia

Service **« Interflora »**

36, rue Mercerie — SISTERON

Tél. 6.35

Jardinez donc avec HONDA

Demandez une démonstration gratuite des fameux motoculteurs HONDA à :

Jean ANDRIEU

Machines Agricoles

Route de Gap

04200 SISTERON — Tél. 3.01

CIRCULIOR

Une alimentation déséquilibrée et trop riche, un manque d'activité physique, un travail trop souvent statique et sédentaire contribuent à un « encrassage » permanent de notre organisme. De là, découlent de multiples ennuis quotidiens : jambes lourdes, gonflées, fatigue, circulation lente...

Un régime approprié, renforcé par les éléments bienfaisants de plantes sélectionnées pour leurs vertus ancestrales vous fera oublier ces inconvénients. Telle la source pure d'un « sang nouveau », CIRCULIOR vous **« libèrera »** de ces **Toxines** et **« vivifiera »** votre organisme tout entier.

En vente chez :

GUILLAUMONT

« LA VIE SAINE »

64, rue Saunerie, 64

SISTERON Tél. 0.49

Magasin ouvert :

Matin : **9 h. 30 à 12 h. 15**

Après-midi : **15 h. à 19 h. 15**

Fermé tous les Jeudis

SAMEDI

2 FÉVRIER

Bal de l'Auto

LE BAL DE L'AUTO AVEC L'ELECTION DE MISS AUTO LE 2 FEVRIER A L'ALCAZAR

On innove à l'Ecurie Alpes-Saint-Geniez et de ce fait le VIIme Bal de l'Auto risque de connaître un grand succès populaire.

Une fois de plus, le président Latil et ses hommes ont mis tous les atouts de leur côté pour que le public, toujours plus nombreux, soit une fois de plus comblé : l'orchestre « Devil's Breeches », fort goûté dans notre région, animera cette fois encore la soirée. Une section musette viendra s'ajouter aux dix éléments déjà présents.

En cette soirée de la Chandeleur, on fera sauter les crêpes. Ceci risque fort de créer l'ambiance. Cependant le clou de la soirée sera l'élection de « Miss Auto 74 », animé par le sympathique Raoul Maimone.

Les candidates seront nombreuses, n'en doutons pas. Elles peuvent d'ores et déjà se faire inscrire à l'Auto-Ecole Latil. La gagnante et ses dauphines seront agréablement récompensées. En outre, elles seront pour un an les marraines de l'Ecurie et se verront invitées aux nombreuses manifestations prévues cette année. Elles pourront de ce fait participer à la soupe à l'oignon qui se tiendra après le bal, distribuer les prix lors des slaloms et de la course de côte de Saint-Geniez, déguster le méchoui de cet été, enfin, présider aux apéritifs et aux lunchs qui se tiendront en cours d'année.

Ce second bal de la saison, patroné par les Meubles Bouisson et Mimi Fleurs à Volonne connaîtra un immense succès : le record d'entrées du VIme Bal de l'Auto du 8 décembre devrait en toute logique être battu.

DE GARDE

Dimanche 3 Février

En l'absence de votre médecin habituel :

— **Docteur Dugué,** « Le Vauban », avenue Jean-Jaurès — Tél. 3.85.
— **Pharmacie Rey,** rue de Provence — Tél. 0.25.
— **Ambulances Provence-Dauphiné** — Tél. 0.52 - 0.82.
— **Ambulances de la Citadelle** — Tél. 4.57.
— **Garage du Dauphiné,** cours Melchior-Donnet — **Touring-Secours** (gratuit) — Tél. 0.26.
— **Garage du Jabron** — Tél. 22 à Peipin.
— **Accidents Secours Routier** — Tél. 3.17 et 3.29.

Lundi 4 Février

— **Pharmacie Rey,** rue de Provence — Tél. 0.25.

Boulangeries :

— **Martini,** rue de Provence.
— **Gaubert,** rue Saunerie.
— **Javel,** rue Mercerie.

GREVE

Une grève pour revendication, suivie à plus de 80 %, a eu lieu à l'usine Sapchim pour la journée de vendredi dernier.

La grève a repris mardi de cette semaine à partir de 13 heures jusqu'à mercredi 13 heures. Ce mouvement n'a pas eu le même succès et n'a été suivi qu'à 50 %.

En visite

M. Nicoulaud, préfet des Alpes de Haute-Provence, fera la visite officielle à la ville de Sisteron le vendredi 8 février.

Il sera reçu comme il se doit par M. Elie Fauque, maire et conseiller général de Sisteron, et par la municipalité. Une réception dans la salle d'honneur de la mairie aura lieu, et là seront présentées les personnalités, ainsi que les responsables des Sociétés et associations de la ville. Egalement, tous les maires du canton seront présents à cette réception.

Une visite de la ville aura lieu : citadelle, lycée, hôpital-clinique, parc des sports, etc...

C'est une visite qui s'impose à la personnalité du préfet André Nicoulaud, la plus haute autorité du département, une visite qui doit être suivie d'un bon lendemain.

SAMEDI 9 FEVRIER 1974
GRANDE FOIRE A SISTERON

POUR UN HOPITAL NEUF CONTRE LA POLLUTION

près de 60 Sisteronnais porteurs de plus de 2.000 signatures en délégation à Digne

Pour exiger une véritable Sécurité Sociale, la construction d'un hôpital neuf, la mise à la raison du pollueur Sapchim-Labaz, une véritable médecine scolaire, près de 60 Sisteronnais et Sisteronnaises s'étaient donné rendez-vous mercredi 23 janvier devant la mairie.

A 18 heures, le car démarrait avec la délégation porteuse de plus de 2.000 signatures exigeant des solutions aux différents problèmes.

A 18 h. 40, la délégation Sisteronnaise défilait dans les rues de Digne vers la préfecture en scandant : « à Sisteron, un hôpital neuf ! pas de pollution ! ».

A la préfecture, elle retrouvait la délégation de Digne, Saint-Auban et Manosque. Le Préfet devait recevoir les élus et un représentant départemental de chaque organisation.

Dans la délégation Sisteronnaise, nous avons relevé la présence de M. Fauque, maire et conseiller général, MM. Maffren et Marin, adjoints au maire, A. Magen et Lanza, conseillers municipaux, C. Despretz, secrétaire du P.C.F., D. Le Scornet et J.-J. Leporati (C.G.T.), J. Despretz (Parents d'Elèves Cornec), Mmes Richaud et Leporati (U.F.F.), Sévajol (C.F.D.T.), Paul Louis (P.S.), Meyrueix (F.E.N.), Julien (Mutuelle des Travailleurs), Kraeutler (Mutuelle Sapchim).

Les organisations suivantes étaient représentées : P.C.F., P.S., C.G.T., C.F.D.T., F.E.N., Mutuelle Générale, Mutuelle Sapchim, U.F.F., Parents d'Elèves Cornec, Comité de Défense des Immigrés, U.J.C.F.

Une nouvelle étape dans la lutte que les forces démocratiques mènent à Sisteron depuis un certain temps déjà sur des questions sensibles à toute une population.

AVIS DE LA MAIRIE

Il est rappelé aux diverses sociétés locales que la salle de réunions de l'hôtel de ville doit être retenue une semaine à l'avance. De même, la salle du conseil municipal ne pourra être utilisée que si une autorisation spéciale a été sollicitée auprès de M. le Maire.

Etude de la Société
« Gaston BAYLE et Pierre CHASTEL, Notaires Associés » à SISTERON

—o—

« CHAUSSURES SABATIER »
S.A.R.L. au Capital de 20.000 Francs
Siège Social à SISTERON

—o—

CONSTITUTION

—o—

Aux termes d'un acte reçu par Maître CHASTEL, Notaire Associé à SISTERON, le 24 Janvier 1974, enregistré à SISTERON, le 25 Janvier 1974, Folio 66, Bordereau 10/2 ;

Il a été constitué, sous la dénomination « CHAUSSURES SABATIER », une Société à Responsabilité Limitée ayant pour objet l'achat, la vente et la réparation de toutes chaussures et notamment la prise à bail de tous fonds de commerce.

Le siège social a été fixé à SISTERON, 161, rue Droite.

La durée de la Société sera de 60 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Les associés n'ont effectué que des apports en numéraire dont le montant s'élève à la somme de VINGT MILLE FRANCS.

Le capital social, formé par les apports des associés, s'élève à 20.000 Francs et est divisé en 200 parts de 100 Francs chacune entièrement souscrites et intégralement libérées : lesquelles ont été réparties entre les associés dans les proportions de leur apport.

La Société est gérée et administrée par Mademoiselle Nicole SABATIER, employée, demeurant à SISTERON, laquelle jouit vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus pour contracter, au nom de la Société et l'engager pour tous les actes et opérations rentrant dans l'objet social, sans limitation.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce de DIGNE où deux expéditions des statuts ont été déposées.

Pour avis et mention :
CHASTEL, Notaire Associé.

Etude de Maître Jean-Claude BUES
Notaire à SISTERON

—o—

Vente sur Licitation

—o—

PREMIERE INSERTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-Claude BUES, Notaire à SISTERON, le 26 Janvier 1974, enregistré à SISTERON, le 30 Janvier 1974, Folio 66, Bordereau 13/1 ;

Madame Simone Francette Gilberte DONNET, sans profession, domiciliée à CHATEAU-ARNOUX, Cité de SAINT-AUBAN, N° 4, traverse de l'Hôpital, Vve de M. Lucien LOTH ;

A vendu à titre de licitation faisant cesser l'indivision, à Madame Lucienne Marie-Thérèse DONNET, sans profession, demeurant à MISON, Hameau des Armands, les droits lui appartenant indivisément avec la cessionnaire, dans un fonds de commerce de Débit de Boissons exploité à MISON, Hameau des Armands, connu sous le nom de « CAFE DU PEUPLE », moyennant le prix de DIX MILLE FRANCS.

Les oppositions seront reçues à SISTERON, en l'Etude de Maître BUES, Notaire, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la seconde insertion et de la publication au Bulletin Officiel des annonces commerciales.

Pour première insertion :
Signé : BUES.

République Française

—o—

Préfecture des Alpes de Haute-Provence

—o—

Direction de l'Administration Générale et de la Réglementation

—o—

Bureau de la Réglementation

—o—

Arrêté Préfectoral N° 74-64

autorisant l'extension d'une porcherie de 1re Classe sur le territoire de la Commune de SIGOYER, au lieu dit « Le Bas Planet »

—o—

Le Préfet des Alpes de Haute-Provence, Chevalier de la Légion d'Honneur ;

Vu la loi du 19 Décembre 1917 modifiée, sur les établissements dangereux, insalubres ou incommodes ;

Vu le décret du 20 Mai 1953 modifié, fixant la nomenclature des établissements dangereux, insalubres ou incommodes ;

Vu le décret N° 64-303 du 1er Avril 1964, relatif aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu la demande présentée par le gérant du Groupement Agricole d'Exploitation en Commun de SIGOYER, tendant à obtenir l'autorisation d'extension de la Porcherie exploitée sur le territoire de la Commune de SIGOYER, au lieu dit « Le Bas Planet » ,

Vu les pièces annexées à cette demande ;

Vu l'arrêté préfectoral N° 69-176 du 29 Janvier 1969, autorisant l'ouverture d'une Porcherie de 1re Classe, sur le territoire de la Commune de SIGOYER ;

Vu le rapport de M. le Directeur Départemental des Services Vétérinaires, Inspecteur des Etablissements classés, en date du 9 Novembre 1973;

Vu l'avis du Conseil municipal de SIGOYER, en date du 4 Mars 1973 ;

Vu l'avis de M. le Directeur Départemental de l'Equipement et du Logement, en date du 22 Octobre 1973 ;

Vu l'avis de M. le Directeur Départemental de l'Agriculture, en date du 23 Octobre 1973 ;

Sur la proposition de M. le Secrétaire Général des Alpes de Haute-Provence ;

ARRETE :

Article premier — M. le Gérant du Groupement Agricole d'Exploitation en Commun de SIGOYER, est autorisé à agrandir la porcherie de 1re classe exploitée sur le territoire de la Commune de SIGOYER, au lieu dit « Le Bas Planet », autorisée par arrêté préfectoral N° 69-176 du 29 Janvier 1969, par trois nouveaux bâtiments identiques aux six existants, sous réserve des prescriptions générales fixées, en ce qui concerne les porcheries de cette catégorie, par application de la loi du 19 Décembre 1917 et du décret du 1er Avril 1964, relatifs aux établissements dangereux, insalubres ou incommodes, joints en annexe au présent arrêté.

Les fumiers et les effluents devront être évacués, traités et épandus, conformément aux dispositions de la circulaire de M. le Ministre de l'Agriculture D.A.R.S.E.E. 23.671-525 du 15 Avril 1917.

De plus la réalisation de cette porcherie devra tenir compte des dispositions du Règlement Sanitaire Départemental, également jointes en annexe, en particulier ses articles 74 (logement des animaux) et 78 (fumiers).

Article 2 — En ce qui concerne la protection des travailleurs, le pétitionnaire devra respecter strictement les règlements et instructions en vigueur.

Article 3 — Les conditions ainsi fixées ne peuvent en aucun cas et à aucune époque, faire obstacle à l'application des dispositions édictées par le livre II du Code du Travail et les décrets réglementaires pris en exécution dudit livre, dans l'intérêt de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs, ni être opposées aux mesures qui pourraient être régulièrement ordonnées dans ce but.

Article 4 — Dans le cas où l'établissement dont il s'agit changerait d'exploitant, le successeur ou son représentant devrait en faire la déclaration dans le mois qui suivrait la prise de possession.

Article 5 — Un extrait du présent arrêté énumérant les conditions auxquelles l'autorisation est accordée, faisant connaître qu'une copie de l'arrêté est déposée aux archives de la mairie et mise à la disposition de tout intéressé, sera affiché à la porte de la mairie de SIGOYER et inséré par les soins du Maire et aux frais du Groupement Agricole et d'Exploitation en Commun de SIGOYER, dans un journal d'annonces judiciaires et légales du département.

Un certificat constatant l'accomplissement de cette double formalité sera transmis à la Préfecture des Alpes de Haute-Provence, Direction de l'Administration Générale et de la Réglementation.

Article 6 —MM. le Secrétaire Général des Alpes de Haute-Provence, le Sous-Préfet de Forcalquier, le Maire de SIGOYER, le Directeur Départemental des Services Vétérinaires, Inspecteur des Etablissements classés, le Directeur Départemental de l'Action Sanitaire et Sociale, le Directeur Départemental de l'Agriculture, le Directeur Départemental de l'Equipement et du Logement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. le Gérant du Groupement Agricole d'Exploitation en Commun de SIGOYER, par les soins du Maire de SIGOYER.

Digne, le 10 Janvier 1974.

Signé : André NICOULAUD.

Pour copie conforme :
Le Directeur :
R. PIERROT.

FIDEUROPE GRENOBLE
Société d'Etudes et de Conseils
12, avenue Félix Viallet - GRENOBLE
Allée Bertin - SISTERON
70-72, boulevard Gassendi - DIGNE

—o—

Ets D. MAFFREN S. A.
Société Anonyme au Capital de 340.000 Francs
Siège Social à SISTERON
Quartier des Plantiers - Av. J.-Jaurès
R.C. Digne 71 B 30
Insée : 451.04.209.2.001

—o—

Avis de Convocation

—o—

MM. les actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle le 18 Février 1974 à 10 heures au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

— Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la Société au cours de l'exercice clos le 30 Septembre 1973 et présentation des comptes dudit exercice ;

— Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées à l'article 101 de la loi du 24 Juillet 1966 ;

— Approbation desdites conventions ainsi que des comptes et opérations de l'exercice et quitus aux administrateurs et commissaire ;

— Affectation et répartition des résultats dudit exercice

Les titulaires d'actions nominatives devront avoir été inscrits sur les registres de la Société avant le 15 Février 1974.

Ils seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité.

Les propriétaires d'actions au porteur devront, avant la date précitée, déposer au siège social leurs titres ou le certificat de dépôt délivré par la banque, l'établissement financier ou l'agent de change dépositaire de ces titres.

Le Président
du Conseil d'Administration :
D. MAFFREN.

LE CHALLENGE SKIS

HATEZ-VOUS...
Plus que QUINZE JOURS
pour profiter de la LIQUIDATION
DES FINS DE SERIES

20 o/o de remise

OUVERTURE D'UN ATELIER

Garnitures Autos

Jean-Louis RAVAUTE
22, Chemin de la Marquise
04200 SISTERON

Bâches - Capotes - Housses
Tapisseries pour Meubles

PINGOUIN VOUS FAIT GAGNER 6F SUR VOTRE PROCHAIN PULL

20 F. au lieu de 26 F. C'est le prix du coffret de 8 pelotes Flânerie, le nouveau fil Pingouin. 8 pelotes, c'est juste ce qu'il faut pour tricoter un pull. Profitez-en vite. Vous n'avez que quelques jours.

En vente chez
Madame DESPREZ
182, rue Droite — SISTERON

© VILLE DE SISTERON

chez **SELDIS**

Premier Libre-Service en Textiles de votre Cité.

Réalisez enfin vos désirs sans alourdir votre budget.

Route de Marseille
04200 SISTERON

LOCATION MATÉRIEL
Travaux Publics et Bâtiments

BLANC Georges

Compresseurs • Grues • Bétonnières
Cuves à eau • Pompes • Groupes Electrogènes

Tél. : 282 Château-Arnoux
196 Sisteron

Route de Gap
04200 SISTERON

RICHAUD G. TECHNICIEN DIPLOME

Nouvelle adresse :
15, avenue Paul Arène - SISTERON - Tél. 3.62

LA MAISON DES GRANDES MARQUES

Dual - Schneider - Pathé Marconi - Radiola - Airflam
Zægel - Thomson - Lincoln - Frimatic - Frigéco
Calor - Thermor - Deville

Avant tout achat d'un Téléviseur Couleur demandez un essai Schneider de 8 jours
Les Téléviseurs tranquilles à réglage automatique

Le plus grand choix de la région

Téléviseur noir et blanc et couleur
Meuble bar télévision moderne et rustique
Electrophone - Magnétophone - Chaîne Hi-Fi
Lave-vaisselle automatique 10 et 12 couverts
Machine à laver le linge garantie 5 ans
Congélateurs : 250 - 300 - 400 - 500 - 600 litres

•

Chaque mois, **Deux Promotions**
Novembre : 10 % de remise sur Calorifère à Mazout
20 % sur un article exposé en vitrine

•

Service Après-Vente • Stock pièces détachées
OCCASION GARANTIE
Réfrigérateur • Téléviseur • Machine à Laver

Fuel elf

Désiré LATIL

Transports • Livraison à toute heure
Rue de la Renaissance - Le Gand
Tél. 5.09 — 04200 SISTERON

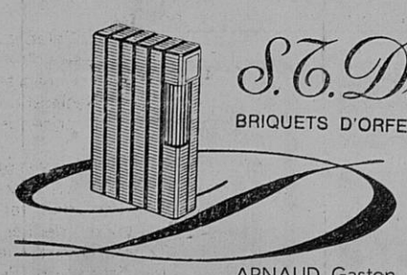

S.T. Dupont
BRIQUETS D'ORFEVRERIE - PARIS

ARNAUD Gaston - « Le Coffret »
156, rue Droite — SISTERON

POISSONNERIE DES ARCADES

Tél. 2.73
04200 SISTERON

COQUILLAGES • ECREVISSES • LANGOUSTES
TRUITES VIVANTES • POISSON CONGELE
« La fraîcheur de la Mer au pied de la Citadelle »

Pour la décoration intérieure, confection et pose de Rideaux et Voilages tous styles :

UN CHOIX TISSUS AMEUBLEMENT
Gardisette et Voilage
TOUTE LA LITERIE

LITERIE DES ARCADES
Paul DAVIN

Tél. 3.77 — 04200 SISTERON

ASSOCIATION CULTURE et LOISIRS

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le vendredi 25 janvier. Après le bilan financier satisfaisant qui a été présenté par M. Chabert, un rapide tour d'horizon des diverses sections de l'association a été effectué : les mouvements de jeunes — scouts et guides — se développent parfaitement bien. Notons cependant que ces mouvements manquent de locaux adaptés à leurs activités. Pour la Kermesse 1974, il est dès maintenant prévu une animation particulièrement attrayante.

Puis, le tiers du conseil d'administration de l'association a été, conformément aux statuts, renouvelé. Enfin, le conseil a procédé à l'élection du bureau dont voici la composition :

Président : M. Chabert ; vice-présidents : M. J. Julien, Père Félician ; trésorier : Mme Bayle, secrétaire : M. De Cointet.

Chefs de section : MM. Pequay et Allais ; Mmes Pequay et Minetto ; MM. Julien, Tardieu, Orttner, Mmes Arnaud, Buès, Alessio, Mère Bernadette et Mlle Eysseric.

« LA BIBLE SE CONTREDIT-ELLE ? »

Conférence publique dimanche 3 février à 15 heures, salle des réunions des Témoins de Jéhovah, chemin de la Basse-Chaumiane, Sisteron.

Entrée libre, pas de collecte.

DONS

Au mariage le M. Thomas Leone avec Mme Catherine Raso, il a été fait don de la somme de 50 F. à répartir comme suit : 25 F. pour les vieux de l'hôpital-hospice, 25 F. pour les sapeurs-pompiers.

Nos remerciements aux généreux donateurs et meilleurs vœux de bonheur aux époux.

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Comité de Sisteron — A tous ceux et à toutes celles qui, à l'occasion des Noëls de la solidarité ont répondu à son appel, le comité de Sisteron du Secours Populaire Français adresse ses remerciements les plus chaleureux.

Leur participation généreuse nous a permis, à Noël, de distribuer au Foyer départemental de l'Enfance, jouets et friandises, d'offrir le gâteau des rois aux anciens de l'hospice et aux enfants du foyer, de procéder à la distribution de 46 filets garnis aux personnes du troisième âge de condition modeste.

A tous les donateurs, merci encore !

HOTEL-RESTAURANT DU GRAND CEDRE *NN

04200 SALIGNAC - Tél. 7

•

Vous offre :

Son calme réel - Son site
Pensions - Repas
Noces et banquets

La cuisine est faite par la Patronne

BAYONS
FETE D'HIVER

Ce petit village de la vallée du Sasse possède sa fête d'hiver et à cette occasion, les 2 et 3 février, se dérouleront plusieurs manifestations qui vont attirer un public toujours de plus en plus nombreux.

Voici ce programme :

— Samedi 2 : à 20 h. 30, concours de belote, 50 F. de prix plus les mises.

— Dimanche 3 : à 15 h., grand concours de mounes, 200 F. de prix plus les mises ; en matinée et soirée, dans la salle des fêtes, grand bal animé par Jacky Joé.

A Bayons, pour ce rendez-vous.

THEZE
FETE DE LA SAINT-BLAISE

Sur la route du bon vin, pas très loin de chez nous, les 10 et 11 février courant, dans l'ambiance de la joie et de la gaieté, se célèbrera la Saint-Blaise, avec au programme :

— Dimanche 10 : à 14 h. 30, concours de mounes, 100 F. de prix plus les mises ; en matinée et soirée, grand bal avec Marc Hermitte et son nouvel ensemble.

— Lundi 11 : à 14 h. 30, concours de belote, 100 F. de prix et les mises.

Dimanche et lundi, avec 120 F. de prix, tir à la cible.

VALAVOIRE

Heureuse surprise — La chèvre « Blanchette » a mis bas des quintuplés chevreaux d'environ 1 kg 500.

Tous les soins sont apportés à cette famille de nouveaux nés.

C'est à la campagne de Mme Berthe Donnet, à Valavoire, que ces naissances ont eu lieu.

SPORTS - SPORTS - SPORTS - SPORTS

Les résultats du Football

— Dimanche dernier, un match gagné de justesse (1-0) par Sisteron-Vélo qui jouait contre U.S. Jouques. Les visiteurs ont joué avec volonté et ont réussi à inquiéter la défense locale mais celle-ci a toujours écarté le danger. La partie se déroula sur un rythme dur, très dur parfois. Le Sisteronnais Turcan fut l'auteur du but.

— L'équipe réserve du S.-V. et celle de Malijai ont fait un match équilibré et joué un peu décousu, score 3-2. De part et d'autre de nombreuses occasions de marquer, et finalement ce sont les locaux qui ont été les plus adroits.

— Les cadets-minimes du Sisteron-Vélo sont allés jouer à Valensole et ont trouvé en face une équipe locale qui a su montrer sa supériorité (score 5-2).

Rugby à XV

En première série du Rugby à XV, le C.O.S. se déplaçait à Aix-en-Provence et jouait contre le R.C. Une rencontre très disputée et bien équilibrée, mais la réussite a souri aux locaux.

Quant aux équipes réserves de ces deux clubs, une nette domination est apparue pour Aix dans cette rencontre par un score de 32 à 9.

Le Football du dimanche

Le dimanche 3 février, en lever de rideau de la matinée sportive, l'U.S.S. joue un match de championnat de promotion de deuxième division sur le stade de Beaulieu, ayant comme adversaire l'équipe correspondante du R.C. d'Aix-en-Provence. Coup d'envoi à 13 h. 15.

— A 15 heures, toujours sur le stade de Beaulieu, match de championnat de promotion de 1re division entre Sisteron-Vélo - U.S. Touraine.

— Le matin de ce dimanche, à 10 heures, stade de Beaulieu, les équipes cadets Sisteron-Vélo - Banon disputeront une rencontre de championnat.

SKI-CLUB

Dimanche 3 février, sortie au Seignus d'Allos du Ski-Club Sisteronnais.

PARFUMERIE
INSTITUT DE BEAUTE

Mme ILLY

55, rue Droite, 55
04200 SISTERON - Tél. 4

Esthéticienne Diplômée

*

Elisabeth Arden - Lancaster
Isabelle Lancrey - Givenchy
J. Fath - M. de Rauch

*

Soins du visage - Maquillage
Epilation à la cire
Manucure - Beauté des pieds

Ouvert du Mardi au Samedi

MAISON RAOUL COLOMB
SISTERON

Petites Annonces

A VENDRE

Meuble faisant vitrine - excellent état - bois des îles — S'adresser au bureau du journal.

CHERCHE

Retraité - logement et jardin assuré — S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Chambre meublée - confort — S'adresser au bureau du journal.

RECHERCHONS

Jeune homme libéré obligations militaires pour emploi stable service technique au Central Téléphonique de Sisteron - Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Receveur des P.T.T.

A VENDRE

Urgent - 2 CV — Téléphoner 12 ou 77 - Sisteron.

CHERCHE LOCAL A LOUER

150 m2 minimum à Sisteron - Possibilité achat — Ecrire : Boîte à lettres 11 - Mairie de Sisteron 04200 - Tél. 566 Sisteron.

RECHERCHE

Manœuvres - logement assuré — S'adresser : Taxil, Carrelages, Les Omergues - Tél. 2.

VENDS

Prix avantageux, skis Rocal, bon état, longueur 1 m 95, avec fixations Salomon — S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Appartement type 3 avec tout confort — S'adresser : Agence du Centre - 74, rue Droite - Sisteron.

ACHETE

F 2 tout confort à Sisteron ou environs immédiats — Faire offre au bureau du journal.

CHERCHE

Femme de ménage — S'adresser au journal.

S. P. A.

Nous remercions les personnes dévouées de la Baume qui, par leur initiative et leur générosité ont permis l'achat d'une niche pour le refuge.

***

Nous rappelons que tous vos dons : pain dur, riz, pâtes, boîtes, etc... peuvent être remis à Mme Clarès - La Belle Jardinière - rue Droite.

ETAT - CIVIL

du 24 au 30 Janvier 1974.

Naissances — Hélène Rolande, fille de Jean Dovano, technicien P.T.T. à Peipin — Bruno Pierre Louis, fils de Marcel Leon, agriculteur à Savournon — Géraldine Laurence, fille de Louis Garcin, arboriculteur à Laragne.

Mariages — Daniel Félix Antoine Vincentelli, maçon, domicilié à Sisteron et Régine Jeanne Castillo-Perez, employée d'usine, domiciliée à Sisteron — Thomas Leone, chauffeur, domicilié à Sisteron et Catherine Raso, sans profession, domiciliée à Sisteron.

MESSE ANNIVERSAIRE

Madame Pierre OLMI, ses enfants et petits-enfants font part qu'une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 3 Février à 18 h. 30, en la cathédrale de Sisteron, pour le repos de l'âme de

Monsieur Pierre OLMI

Pour toutes vos Assurances, pour vos Transactions...
Non pas une seule adresse, mais une bonne adresse :

Fernand SIARD

« AGENCE DE PROVENCE »
15, rue de Provence - SISTERON — Tél. 4.43
ASSURANCES « L'UNION »
Agence Générale
Incendie - Accident - Maladie - Risques divers
Vie - Retraite - Crédit Automobile

•

Transactions Immobilières et Commerciales
Fonds de Commerce - Propriétés - Immeubles
Villas - Terrains - Appartements

Moquettes T REVETEMENTS DE SOLS

G. PAVAGEAU

Bureau : « Les Romarins » - La Casse, près Codec
04600 SAINT-AUBAN — Tél. 2.88

Artisan Spécialiste posant LUI-MEME

Liste de référence de pose contrôlable à Digne, Manosque, Gap, Sisteron, Volonne, Château-Arnoux, etc. N'ayant ni magasin, ni représentant, ni personnel, je peux vendre et poser toutes les Moquettes T moins chères — Economie pour le client de 10,00 F. à 20,00 F. le mètre carré suivant Moquettes.

Devis - Déplacement gratuit sur appel téléphonique

La Caisse d'Epargne de Sisteron

vous informe que depuis le 1er Janvier 1974 le taux d'intérêt est porté à :

6 %

NET D'IMPOT

Premier Livret : 25.000 Francs

Livret Supplémentaire
(sans limitation avec option fiscale)

Renseignements à nos guichets à SISTERON et dans nos six Succursales :
LARAGNE - LA MOTTE DU CAIRE
SAINT-AUBAN - VOLONNE
CHATEAU-ARNOUX - L'ESCALE

Prix d'Usine pour Artisans et Collectivités...

DECOR 04200

BONNET RENÉ
18, rue Droite, 18
04200 SISTERON - Tél. 93

Peintures - Papiers peints - Revêtements Sols et Murs - Droguerie - Vitrerie - Stores Vénitiens

Demandez votre Carte de Fidélité

GRAND BAZAR PARISIEN

Cadeaux - Souvenirs - Jouets
Tout pour l'Enfant - Jeux Educatifs
Papeterie - Camping - Rideaux - Revêtement du Sol
Maroquinerie Scolaire - Voyage - Etc...
Liste de Mariage

61, rue Droite
04200 SISTERON — Tél. 53

Entreprise Chauffage Sanitaire CARLE
S.A.R.L. - 05300 LARAGNE - Tél. 1.46

Agence de SISTERON
E. CAPDEVILA
30, rue Saunerie — Tél. 5.47

Tous Travaux de Chauffage
Sanitaire/Climatisation/Zinguerie
Traitement d'eau - Dépan. et entret. d'installations

Cabinet
Alphonse ALIBERT
Fondé en 1930

Courtier • Transactions Immobilières • Commerciales
Crédits Divers

11, rue de Provence
04200 SISTERON
Téléphone : 80

© VILLE DE SISTERON

AGENCE de Haute Provence

Jean-Charles RICHAUD

222, Avenue Paul Arène, 222
Tél. 3.69 — 04200 SISTERON

gan

Toutes Transactions
Immobilières
et Commerciales

LA NATIONALE
Toutes Assurances
Tous Crédits Autos
Tous Crédits Immobil'ers

ACHAT - VENTE
Propriétés agréments
Terrains - Commerces
Lotissements - Villas
Appartements

FFPIC FEDERATION FRANCAISE
EXPERT IMMOBILIER AGREE
CHAMBRE REGIONALE

Pour vos voyages, vacances et loisirs...
UNE SEULE ADRESSE
HAUTE-PROVENCE "Voyages"
Licence 71.009 B

- Délivrance au tarif officiel de tous billets... AIR • FER • MER.
- Inscriptions à toute croisière Maritime et Aérienne
- Voyages à forfait, individuels et groupes à travers le monde entier.
- Pélerinages • Congrès • Voyages culturels.

Orly - Maison VERNET

137, avenue Paul Arène ———— 64, rue Droite
04200 SISTERON — Tél. 81

Prêt à Porter Dames et Hommes
Spécialité Robes de Mariées
Gaines et Soutiens Gorge
Playtex - Scandale - Triumph - Boléro
Barbara - Youthcraft
Gaines de Grossesse
Occulta - Révéa

Visitez
Le Palais du Carrelage
Avenue Jean Jaurès - SISTERON - Tél. 7.51
2, avenue Lesdiguières - GAP - Tél. 51.21.59
Zone des Fauvins - GAP

Carrelage
Moquette
Sanitaire
Accessoires

un style
pour tous les styles

HALL D'EXPOSITION

ELECTRICITE GENERALE
RADIO, TELEVISION, MENAGER
A. LATIL & Fils
247, avenue Paul Arène - SISTERON Allo : 3.36
Distributeurs des Téléviseurs RADIOLA
et des Machines à Laver VEDETTE
———— Service après-vente assuré ————

Agence L'ABEILLE

ASSURANCES DE TOUTE NATURE
Contre l'Incendie - Les Accidents - Risques Divers
Complémentaires Maladie - Retraites et Vie

Contrats Spéciaux
LE CREDIT UNIVERSEL
Immobilier • Automobile • Equipement

Jean TIERANT
Place Docteur Robert
04200 SISTERON ———— Tél. 4.17

———— Tous Travaux de
PEINTURE • VITRERIE • PAPIERS PEINTS
Robert JEDOR
« Mont-Gervi » - 22, avenue Alsace-Lorraine
Téléphone : 0.31
04200 SISTERON Devis Gratuit

AVIS DE LA MAIRIE

D'importants travaux viennent d'être mis en chantier rue de Provence et rue des Combes. Il s'agit de la pose des gaines destinées à recevoir les câbles téléphoniques qui relieront le futur central téléphonique automatique au réseau urbain et longues distances.

Ces travaux ont été décidés aussitôt après l'acquisition par les P. et T. du terrain destiné au futur central téléphonique au quartier du Molard. Le projet n'était donc malheureusement pas connu lors des travaux exécutés en mai 1973 par la municipalité.

L'administration des P. et T. nous demande d'informer les usagers que la circulation devra être coupée pour une durée de un mois environ au Sud de la rue de Provence, en face de la Tour de la Poste. Les piétons pourront toujours emprunter le trottoir — du côté du bar Mondial — mais une déviation pour les véhicules devra être mise en place par l'ancienne route de Noyers et la descente des Arcades.

Il faut remarquer que si ces travaux sont gênants, ils sont inévitables pour permettre la mise en place d'un service que tous les Sisteronnais attendent impatiemment, le téléphone automatique.

AVIS

Déclaration des Distributeurs de Fuel-Oil Domestique

Conformément aux dispositions de la décision en date du 15 janvier 1974 prise par le Délégué Général à l'Energie, et publié au Journal Officiel du 18 janvier 1974, les distributeurs de fuel-oil domestique sur le marché intérieur français sont tenus de déclarer leurs références d'activité au cours de la période du 1er janvier 1973 au 30 avril 1973.

Les sociétés titulaires d'autorisations spéciales d'importation et de livraison à la consommation intérieure de produits dérivés du pétrole (A3) établiront leurs déclarations au plus tard le 15 février 1974 dans les formes qui leur seront notifiées par le Directeur des Carburants.

Les revendeurs de fuel-oil domestique établiront leur déclaration sur des formulaires qui devront être retirés, en trois exemplaires par revendeur, à la Préfecture du département de leur siège social à partir du 1er février 1974.

Sont désignées sous le terme de revendeurs, et tenues à déclaration, les entreprises qui procèdent à des opérations d'achat et de vente de fuel-oil domestique, sans destruction du produit.

Les entreprises suivantes sont donc concernées :

— les détaillants de fuel-oil domestique ;
— les revendeurs en vrac ou en conditionné ;
— les mandataires d'ordre ou pour compte, s'ils ont une activité d'acheteurs ferme ;
— les coopératives agricoles ou maritimes se livrant à des opérations d'achat et de vente de fuel-oil domestique ;
— les exploitants de chauffage se livrant à des opérations d'achat et de vente de fuel-oil domestique ;
— les grossistes ;
— les entreprises filiales de distribution des sociétés pétrolières titulaires d'autorisations spéciales d'importation de pétrole brut (A 10) ou de produits pétroliers (A3).

Par contre, ne sont pas concernés :

— les consommateurs ou groupements de consommateurs, utilisateurs final du produit ;
— les mandataires d'ordre ou pour compte n'ayant pas d'activité d'acheteurs ferme de fuel-oil domestique ;
— les exploitants de chauffage exclusivement prestataires de chauffage.

Les revendeurs devront retourner deux exemplaires de leur déclaration à la Préfecture du département où se trouve situé le siège social de leur entreprise au plus tard le 15 février 1974, sous enveloppe revêtue de la mention « déclaration fuel-oil domestique ».

La Préfecture leur accusera réception de cet envoi.

Les distributeurs de fuel-oil domestique qui n'effectueraient pas cette déclaration s'exposeront à l'application des dispositions prévues aux articles 5 et 6 de la décision précitée.

Le troisième exemplaire de la déclaration doit être conservé par chaque entreprise.

Imprimerie PASCAL-LIEUTIER
(99)-25, rue Droite - SISTERON
Directeur-gérant : Marcel LIEUTIER

ACCIDENT MORTEL

Jean Caleb, artisan maçon à Sigoyer, alors qu'il rentrait de travailler, au carrefour de « La Cantonnière », à Monetier-Allemont, à l'intersection de la Nationale 85 et de la Nationale 542, a eu un accident de la circulation entre son fourgon et un camion italien. Le choc a été très violent. Jean Caleb a été tué sur le coup et son ami Albert Bull, ouvrier à Melve, était grièvement blessé.

Les obsèques de Jean Caleb, âgé de 30 ans, ont eu lieu jeudi dernier. Un nombreux public a marqué par sa présence l'estime qu'il portait à ce jeune travailleur.

ACCIDENT

Vendredi dernier, un accident d'auto s'est produit sur la commune de Peipin au quartier dit « Champerlaud ».

Une R 10 que conduisait un Sisteronnais, Sauveur Catanèse et une Simca 1100, conduite par Philippe Baux, de Marseille, sont entrées en collision. Dans le choc, Sauveur Catanèse a été très grièvement blessé et transporté à l'hôpital de Sisteron.

DANS LA FORET

La splendide forêt de Valbelle, qui se trouve être l'orgueil de l'Office National des Forêts, vient de subir, un peu avant les fêtes de Noël, un très important dommage. Des sapins bleus d'une douzaine d'années ont été coupés dans la nuit.

M. Sabinen, agent technique de l'Office National des Forêts, vient, après une très dure enquête, de faire identifier cet auteur de ce vandalisme. Comme l'on peut le prévoir, ce délit va donc se trouver face à la justice.

SERVICE SOCIAL

En l'absence de Mlle Mourarrau, Assistante Sociale, la permanence du samedi est assurée au bureau des Combes (tél. 541).

Si nécessaire, dans la semaine, écrire B.P. 20 à Sisteron ou téléphoner au 219 à Laragne.

REMERCIEMENTS

Les sapeurs-pompiers de Sisteron remercient M. Garcin Claude, le Thor, pour le don de 200 F. à leur caisse de secours pour service rendu.

LA GAULE SISTERONNAISE

La pêche au brochet en deuxième catégorie (Durance et lac de Château-Arnoux) sera fermée le 31 janvier au soir.

Elle réouvrira le 27 avril en même temps que la pêche aux poissons blanc.

Exceptionnellement, la pêche aux brochets sera ouverte les samedi, dimanche et lundi de Pâques.

La pêche aux brochets en première catégorie sera ouverte le samedi 2 mars en même temps que la pêche à la truite.

CARNAVAL 1974

Le carnaval à Sisteron, dont la célébration aura lieu le Mardi-Gras 26 février courant, est devenu une tradition très grande qui attire un nombre grandissant de curieux.

Cette manifestation carnavalesque se déroulera après le retour du cabanon, place de la République, vers 18 heures où arrivera le bonhomme Carnaval, ce géant souriant, capable de marcher, de parler, de saluer, de danser, d'exploser et de brûler.

Une cérémonie dont nous reparlerons avec plus de détails.

AUX RETRAITES CIVILS ET MILITAIRES

Vous êtes priés de bien vouloir acquitter votre cotisation pour l'année 1974, vendredi 1er février 1974, de 14 à 16 heures, salle de la mairie.

Consultez le barême dans le journal de la Fédération

Les nouveaux adhérents peuvent se présenter.

DESTRUCTION DES NUISIBLES
(Attention aux appâts empoisonnés)

La population de Sisteron est informée que des appâts empoisonnés seront déposés sur le territoire de la commune du 30 janvier au 31 mars 1974.

Les administrés doivent prendre toutes précautions pour éviter la divagation des chiens.

MUTUELLE SPORTS

La Mutuelle Sports recherche des personnes qui désireraient pratiquer le volley-ball (hommes et femmes).

S'adresser à la Mutuelle des Travailleurs, place de la Mairie, ou à M. Le Scornet.

Libres Propos...

La voiture et le gendarme

(Suite)

Bien entendu, il n'est pas question d'éliminer la distraction, si ce n'est celle causée par autrui ; car, entre nous, que deviendraient les hommes s'ils pouvaient arrêter le voyage de leur pensée ? Leur esprit revient de lui-même et comme une chose naturelle au point fixe de leur souci. Regarder défiler sous ses yeux la route en ne pensant qu'à elle, un homme normal peut le faire péniblement pendant une demi-heure, mais peu à peu sa pensée se détache du voyage pour s'absorber dans ce qui l'intéresse vraiment ; le médecin pense au malade qu'il va soigner, l'industriel à l'affaire qu'il va traiter, le chercheur à son invention, l'amoureux à sa bonne amie, etc... etc... Car c'est grâce à cette distraction que nous avons des savants, des écrivains, des musiciens, des ingénieurs, etc..., etc... S'il en était autrement, si ces hommes « distraits » possédaient un jour le pouvoir de brancher leur cerveau sur un seul sujet et que ce sujet soit leur voiture, il ne nous resterait plus rien, nous n'aurions peut-être même plus d'amoureux !

Cet état de chose, ce comportement des conducteurs peut-il être amélioré par leur éducation ? Possible, mais avec de leur part un effort de volonté dont ils ne seront jamais capables. Alors, si ces maux sont inguérissables, si l'homme est naturellement, fatalement imprudent ou impatient, ou distrait — et il peut être le tout à la fois — la parole revient à ceux qui le gouvernent. Il s'agit de savoir si leur devise reste « Faire ce que je dois et quoi qu'il puisse m'en coûter ». Car enfin, messieurs, supposons que du jour au lendemain, par un système qui reste à imaginer, une loi bloque nos moteurs à 80 kilomètres-heure. Ce jour-là, les accidents de la route auraient pratiquement disparus ; il est plus que certain qu'il n'y en aurait pour ainsi dire plus. La preuve est facile à faire. Et quelles économies ! Economie de gendarmes, de tribunaux, d'assurances, d'essence, d'hôpitaux, etc..., etc... Car les hommes et les machines étant ce qu'ils sont, messieurs, vous aurez beau chercher, tourner, combiner, le choix à faire n'est que là : Réduction de la vitesse ou, dans dix ans, cinq cent mille paires de béquilles en plus et cent trente mille cercueils nouveaux. A peu de chose près, le bilan d'Hiroshima ! Sans tenir compte des rescapés qui, plus ou moins traumatisés, risquent de grossir plus tard le nombre déjà trop élevé des enfants anormaux.

Je sais que quand la route est belle et dégagée il sera toujours pénible à un bon conducteur, à celui qui sait accélérer et freiner quand il faut, de ne plus appuyer sur l'accélérateur, mais le salut est à ce prix. Je crois d'ailleurs qu'on y arrive ; on commence à prendre conscience des dégâts dûs à la vitesse et l'on fait des projets de limitation. On y arrive, mais lentement, trop lentement ; car la limitation à 110 km.-heure, avec tolérance de 115-120, ça ne touche encore qu'un quart des voitures en circulation, c'est un emplâtre sur une jambe de bois. Dans le fond, chacun sait bien, même les amateurs de vitesse, que celle-ci est responsable, mais on ne peut se résoudre à se l'avouer ; sauf peut-être quelques membres du vieil A.C. de France qui se croient encore en 1904 et s'entêtent à considérer le tourisme automobile comme un sport (ce qui est une bonne excuse pour ne pas aller se fatiguer sur les stades, soutenus qu'ils sont, il est vrai, et c'est regrettable, par notre Président de la République en personne, lequel, désireux de prendre un avis autorisé sur le problème, s'en est allé frapper à la porte — tenez-vous bien — d'un champion des courses de vitesse ; et de fanfaronner, pour n'être point en reste avec ce virtuose, que lui aussi était un ami de la vitesse ! Il n'avait oublié qu'une chose, notre Président, c'est que c'est sur les circuits que se démontre plus qu'ailleurs le danger d'aller vite. La proportion des pilotes tués en course est en effet bien supérieure à celle des autres usagers, et cela malgré les précautions prises pour leur dégager la piste, malgré aussi leurs qualités professionnelles et la perfection de leurs engins. C'est là aussi que se fait la preuve que non seulement la trop grande vitesse engendre les accidents, mais aussi qu'elle soumet les machines à un régime auquel elles résistent mal, de sorte que l'accident matériel trouve lui aussi son origine dans la vitesse. Et puis, M. le Président, n'est pas pilote de course qui veut, et l'on ne peut tout-de-même pas interdire les routes à la masse des conducteurs moyens, ou bien alors il ne faut plus leur faire payer l'entretien de ces routes, il ne faut plus leur vendre de voitures, et il faut mettre à leur disposition d'autres moyens de locomotion.

G. MANTELLER.

(A suivre).

AGENCE DU CENTRE
Mme CHABERT
18, rue Droite, 18
04200 SISTERON - Tél. 2.86
Toutes transactions : Immobilières Commerciales Industrielles

"antiquités"
Meubles • Bibelots •.. Faïences
Avenue Paul Arène
04200 SISTERON - Tél. 5.97
tous les jours de 9 h. à 20 h., y compris le dimanche

Fuel ANTAR
LATIL Pierre
Avenue de la Durance
04200 SISTERON Tél. 3.23
(PRIX SPECIAUX)

GARAGE DU JABRON
Mécanique Générale • Réparation • Dépannage
Tôlerie • Peinture
J. P. NADE
Agence FIAT
Les Bons-Enfants - PEIPIN — Tél. 22
STATION SERVICE
Dépannage jour et nuit, dimanches et jours fériés

à SISTERON... 14, rue Mercerie Tél. 0.23
CAPPP
PAPIERS PEINTS
PEINTURES
VITRERIE
MOQUETTES
Gros et Détail - Fournitures pour les Beaux-Arts
Tout pour le professionnel et l'amateur
50 modèles disponibles de papiers peints et un important stock de peinture et matériel.
Dépositaire :
VALENTINE
RENAUDIN
WHAS PERLE
EBUREX - (Vernis d'imprégnation)

Scala - Peterelec
S.A.R.L.
Distributeurs Officiels
4, rue de Provence
04200 SISTERON Tél. 1.97

SERRURERIE • CONSTRUCTION METALLIQUE
BLANC Frères
Route de Gap - SISTERON ———— Tél. 1.96

TAPISSIER ———— MATELASSIER A FAÇON
MALATRAY Jean
1, rue du Glissoir - 04200 SISTERON - Tél. 5.63
Réparations et Neuf
Sommiers - Matelas - Fauteuils - Chaises
Matelas : Laine/Mousse/Ressorts
Tissus Ameublement Traversins - Oreillers

© VILLE DE SISTERON